



ARENA ROMANISTICA

JOURNAL OF ROMANCE STUDIES

14
2014

Dialogisme, hétérogénéité énonciative et polyphonie

UNIVERSITY OF BERGEN
Department of Foreign Languages



Arena Romanistica

Journal of Romance Studies

Editors:

Camilla Skogseth Clausen, *University of Bergen*
Anders Alvsåker Didriksen, *University of Bergen*
Anje Müller Gjesdal, *University of Bergen*
Bodil Moss, *University of Bergen*

Kari Soriano Salkjelsvik, *University of Bergen*
Camilla Erichsen Skalle, *University of Bergen*
Håkon Tveit, *University of Bergen*
Claude Eric Owono Zambo, *University of Bergen*

Review Panel:

Øyvind Gjerstad
Universitetet i Bergen
Kjersti Fløttum
Universitetet i Bergen
Anders A. Didriksen
Universitetet i Bergen
Hans Petter Helland
Universitetet i Oslo
André Avias
Høgskulen i Østfold
Eva T. Vold
Universitetet i Oslo
Vlad Daciana
Universit  d'Oradea

Mona Markussen
Universitetet i Troms 
Jean D sir  Banga Amvene
Universit  de Yaound 
Sunniva Whittaker
Norsk Handelh yskole
S bastien Paumier
Universit  Marne-la-Vall e
Lita Lundquist
Copenhagen Business School
Kerstin Jonasson
Uppsala Universitet
Nelly Foucher Stenklov
NTNU

Maria Svennson
Uppsala universitet
Mathieu Valette
INALCO-Recherche
Eija Suomela-Salmi
Universit  de Turku
Pierre Larriv e
Universit  de Caen Basse-Normandie

Arena Romanistica

Department of Foreign Languages
University of Bergen
P.O. Box 7805
N-5020 Bergen

arenaromanistica@uib.no
<http://arenaromanistica.uib.no>

ISSN 1890-4580

 ARENA
ROMANISTICA

JOURNAL OF ROMANCE STUDIES

Dialogisme, h t rog nit 
 nonciative et polyphonie

14
2014



UNIVERSITY OF BERGEN
Department of Foreign Languages

This issue of Arena Romanistica is published with financial support from the Department of Foreign Languages and Literatures at the University of Bergen.

Design and print: IMP kommunikasjon | Sviggum
Published in Bergen 2014

Contents

Kjersti Fløttum, Anders A. Didriksen, Øyvind Gjerstad , Université de Bergen Il y a polyphonie et polyphonie.....	7
Jean-Claude Anscombre , CNRS-LDI, Paris XIII Polyphonie et médiativité: proches parents ou lointains cousins?.....	22
Merete Birkelund , Université d'Aarhus Co-occurrence de plusieurs types de polyphonie. – Une analyse de quelques énoncés où cohabitent la polyphonie externe et la polyphonie interne	38
Jacques Bres & Françoise Dufour , <i>Praxiling</i> , UMR 5267, Montpellier III - CNRS Du fonctionnement dialogique monologal des marqueurs dialogaux <i>oui, non, si</i>	56
Marion Carel, Oswald Ducrot , EHESS Pour une analyse argumentative globale du sens.....	72
Hugues Constantin de Chanay , Université Lyon 2, UMR 5191 ICAR (CNRS / Lyon 2 / ENS) La fusion des voix dans <i>Le fanatisme de l'apocalypse</i> de Pascal Bruckner : climat de mésentente sur le climat	90
Francis Grossmann , Université Grenoble Alpes, LIDILEM, F-38040 Verbes de constat et autres verbes « parenthétiques » Quel statut dans l'écrit scientifique ?.....	106
Hans Kronning , Université d'Uppsala Pour une théorie modale de la polyphonie	124
Sophie Moirand , Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 L'hétérogénéité énonciative au fil du texte : la représentation des controverses dans les genres de l'information de la presse quotidienne	140
Aleksandra Nowakowska , <i>Praxiling</i> UMR5267 Université Montpellier III-CNRS Un ménage à trois : le cas de l'interview politique	166
Laurent Perrin , Université Paris-Est Formules énonciatives à visée échoïque	184
Alain Rabatel , Université de Lyon Quelques remarques sur la théorie argumentative de la polyphonie.....	204
Laurence Rosier , ULB/LaDisco, CI-dit Deborah Meunier , Doctorante ULg/ULB-LaDisco La recette commentée sur la toile : un genre renouvelé ?	224
Françoise Sullet-Nylander , Université de Stockholm Hétérogénéités énonciatives des textes et paratextes journalistiques. L'exemple de la couverture médiatique de « l'affaire DSK »	244
Robert Vion , Université d'Aix Marseille La modalisation Dimension polyphonique, fonctions discursives et dialogiques	262
Subscription form	283

Formules énonciatives à visée échoïque

Laurent Perrin
Université Paris-Est

.....

Résumé

L'analyse portera sur les propriétés sémantiques indicielles de formules dont la visée énonciative est à la fois *dialogique* et *polyphonique*, qui modalisent l'énonciation d'une proposition à la fois comme adressée à un destinataire, et comme consistant à faire écho à son point de vue. La formule peut alors marquer soit une simple prise en compte de ce point de vue par le locuteur, soit diverses formes d'assentiment, de concession, de réfutation. L'analyse portera sur certaines interjections comme *ah, ah bon, hein*, différents adverbes d'énonciation comme *certes, effectivement, et comment, oui, non*, et sur nombre de formules verbales comme *je dis pas, tu l'as dit, tu penses, penses-tu, soi-disant, tu parles*.

Mots-clés

formule énonciative, modalité échoïque, assentiment, concession, réfutation.

Abstract

This paper provides an analysis of pragmatic formulae that are both dialogical and polyphonic. More specifically the analysis will bear on the semantic indicial properties of these formulae, which refer to the co-speaker as a pragmatic pole, but also echo the co-speaker's point of view. The formulae will then encode, apart from the co-speaker supposed point of view, diverse subjective modalities like agreement, concession, denial. This analysis will focus on various French markers: interjections like *ah, ah bon, hein*, adverbs like *certes, effectivement, et comment, oui, non*, and verbal formulae like *je dis pas, tu l'as dit, tu penses, penses-tu, soi-disant, tu parles*.

Keywords

enunciative formulae, echo-effect modalities, agreement, concession, denial

1. Introduction

J'ai tenté ailleurs de faire apparaître qu'un grand nombre d'expressions linguistiques ne sont pas saisissables à partir de la fonction dite parfois « symbolique » du langage, associée au sens dénotatif ou conceptuel de certaines expressions définissables hors contexte, sans tenir compte de l'événement en quoi consiste leur énonciation (Perrin 2013). Le sens des interjections notamment, mais aussi des adverbes d'énonciation et autres modalisateurs, n'est pas de représenter conceptuellement un état de chose que l'expression dénote, mais plutôt symptomatiquement le fait même en quoi consiste l'énonciation de cette expression en contexte. Cette fonction, que nous dirons « indicielle » ou « indiciaire » (vs « symbolique »), de certaines expressions linguistiques définies comme des « formules énonciatives », généralement ignorée des grammairiens et linguistes, détermine à mon sens une part essentielle des propriétés pragmatiques et discursives du sens, à l'interface de ce qui a trait à la langue et de ce qui a trait au discours sous différents angles. L'hypothèse défendue dans Perrin (2013) stipulait que les formules énonciatives, au terme de leur dérivation diachronique, et quelle que soit la diversité des catégories dont elles sont issues (onomatopée, adverbes, locutions verbales, etc.), qualifient symptomatiquement l'énonciation des séquences dont elles relèvent comme consistant à effectuer certaines opérations pragmatiques ou discursives.

Au-delà de ce qui caractérise l'ensemble des formules énonciatives, l'objectif de cette étude sera de mettre l'accent plus spécifiquement sur un sous-ensemble de formules dont la visée indicielle est à la fois « dialogique », qui marquent une relation entre les interventions d'un échange, et « échoïque », qui modalisent l'énonciation d'une proposition comme consistant à faire écho au point de vue ou à la voix d'un destinataire¹. La formule peut alors marquer soit une simple prise en compte de ce point de vue sans autre engagement de la part du locuteur, soit diverses formes d'assentiment, de concession, de réfutation. L'analyse portera sur certaines interjections comme *ah, ah bon, hein*, différents adverbiaux d'énonciation comme *certes, effectivement, et comment, vraiment, réellement*, et sur nombre de formules verbales énonciatives comme *il est vrai que..., je sais bien que..., je dis pas que..., tu l'as dit, tu penses, penses-tu, soi-disant, tu parles*.

¹ L'adjectif « dialogique » sera appliqué ici à ce qui caractérise la relation entre les « interventions » d'un « échange » (au sens de Roulet & al. 1985), tandis que l'adjectif « échoïque » qualifiera l'énonciation d'une proposition interprétée comme la « mention » d'une autre énonciation, fondée sur une relation de « ressemblance interprétative » (au sens de Sperber et Wilson 1989). Nous n'aurons pas recours, dans cette étude, à la notion de « polyphonie », dont les diverses applications pourraient porter à confusion avec d'autres propriétés sémantiques.

2. Interjections, adverbess d'énonciation et autres formules

2.1. Les interjections relèvent d'un ensemble ouvert d'expressions linguistiques formant une catégorie très à part (si ce n'est une catégorie à part entière), à l'intérieur de la grammaire et du lexique. Parmi d'autres propriétés, notamment syntaxiques, les formules ont un sens qui n'est ni symbolique, dénotatif ou conceptuel, ni même propositionnel, mais indiciel et énonciatif. Les interjections comme *oh!*, *ah!*, *ouf!*, *enfin*, *tant mieux* ne sont pas des « symboles » (au sens peircien) contribuant à l'expression d'un concept et d'une proposition, mais des « indices » consistant à modaliser l'énonciation d'une proposition (parfois sous-entendue). Les interjections montrent conventionnellement le haut degré d'émotion du locuteur, attaché à l'énonciation d'une proposition modalisée, parfois à la prise en charge d'un contenu associé à un point de vue qu'elle exprime. En (i) par exemple, l'interjection *ah!* ne représente pas conceptuellement le haut degré d'envie du locuteur de prendre le large ; elle le montre, le joue :

- (i) **Ah !** l'envie de s'en aller ! Pour dormir ! D'abord ! [Céline, *Voyage au bout de la nuit*]

Tout comme *ouf*, *enfin* *tant mieux* montrent conventionnellement le soulagement du locuteur en (ii)² :

- (ii) **Ouf!** C'est enfin terminé. **Tant mieux**, n'en parlons plus! [...] [*Libération*, 2. 2. 2007]

L'émotion n'est donc pas à proprement parler représentée par l'interjection qui l'exprime (du moins au sens descriptif conceptuel), mais jouée, ressentie, vécue, comme arrachée malgré lui au locuteur par la situation. Les interjections sont des indices consistant à coder le haut degré de telle ou telle émotion ou autre attitude du locuteur, relative à la prise en charge d'un point de vue associé à ce qui est exprimé dans la proposition modalisée³.

2.2. Outre les interjections, les adverbess d'énonciation comme *sincèrement*, *franchement*, *heureusement* possèdent une force indicielle et des effets d'intensification analogues⁴. En position détachée relativement à une proposition modalisée, ils se distinguent en cela des adverbess de manière comme *joyeusement*, *aimablement*, *gentiment*, qui sont forcément intégrés à une proposition. On peut dire « *Heureusement, c'est terminé* », mais pas *« *Joyeusement, c'est terminé* ». Au plan sémantique, les adverbess d'énonciation sont affaiblis conceptuellement (leur force descriptive est affaiblie). Au terme de leur dérivation diachronique, ils sont devenus de simples formules énonciatives indicielles, dépourvues de sens dénotatif symbolique. Les adverbess épistémiques comme *certainement*, *sûrement*, *vraiment* montrent la croyance, mais ne représentent plus conceptuellement la certitude ou la vérité. On pourrait en dire autant d'un adverbe comme *apparemment*, qui montre l'engagement du locuteur, sans plus faire appel à la notion d'apparence qu'il exprimait en ancien français (proche de *visiblement* comme adverbe de manière)⁵. Et de même, *naturellement* comme adverbe d'énonciation montre l'assentiment du locuteur, sans passer par la naturalité associée à la morphologie de l'adverbe de manière. « *Naturellement, c'est terminé* » ne veut pas dire « *de façon naturelle* ». Entre la fonction émotive d'interjections comme *oh*, *ah*, et celle d'adverbess d'énonciation comme *franchement*, *sincèrement*, *naturellement*, les recouvrements sont nombreux. Dans le passage ci-dessous, par exemple, *ah!* pourrait être substitué à *sincèrement* sans perturbation sémantico-pragmatique majeure :

- (iii) La question du chômage n'est pas résolue, les cinq mille milliards qu'annonce Gordon Brown, c'est quand même... **Sincèrement**, c'est pas très très honnête ! [France Inter, *L'édito éco*, 1. 04. 2009]

2.3. Les formules en *dire* ont globalement les mêmes propriétés que les interjections et adverbess d'énonciation. Nombre d'entre elles ont pour fonction de manifester le haut degré d'engagement du locuteur, qui rejaillit sur l'intensité de ce qui est exprimé dans la proposition modalisée. Le cas le plus net à ce sujet tient aux modalisateurs exclamatifs comme *dire que...*, *voilà que...*, *dis donc!*

2 Dans tous nos exemples authentiques numérotés, je transcris en gras les interjections ou autres formules énonciatives, et je souligne les propositions qu'elles modalisent. Certaines formules peuvent être ambivalentes, à la fois modalisantes et pour autant intégrées à la proposition modalisée; elles seront donc à la fois en gras et soulignées dans nos exemples (ii), (xiii) et (xviii).

3 Sur le haut degré et l'intensification dont il sera question au long de cette étude, je renvoie au dernier numéro de la revue *Langue française*, dirigé par Anscombe & Tamba (2013).

4 Nous n'aborderons pas ici ce qui oppose à la base les adverbess comme *sincèrement* ou *franchement*, qui sont directement associés à l'acte d'énonciation, à nombre d'adverbess comme *heureusement*, *certainement*, *sûrement*, *apparemment*, que l'on qualifie parfois d'« adverbess évaluatifs » dans la mesure où ils semblent concerner l'état de chose représenté dans la proposition modalisée (voir à ce sujet notamment Corblin & de Swart 2004). Au terme de la dérivation diachronique dont ils sont issus, tous ces adverbess se comportent globalement de façon analogue.

5 Sur l'évolution diachronique de *apparemment* comme adverbe d'énonciation, voir Anscombe & al. (2009); *Visiblement* semble suivre aujourd'hui le même chemin.

Dans le cadre d'un énoncé comme « *Dire que Gordon Brown annonce cinq mille milliards d'économie !* », la forme exclamative marque une prise de conscience subite, par le locuteur, de l'énormité de la somme. Il présente la proposition comme arrachée malgré lui au locuteur sous le coup de l'émotion de cette énormité. Dans l'exemple suivant, le locuteur ne dit pas que 40 ans, c'est long ; il le montre en vertu de la force indicielle de la formule :

(iv) **Dire que je viens d'en prendre pour 40 ans !** [lemonde.fr]

A côté des modalisateurs d'engagement exclamatifs, certaines formules comme *j'vais te dire, j'te dis que ça, je vous dis pas, c'est moi qui vous le dis* marquent une forme d'engagement assertif de la part du locuteur. Sans nous attarder sur ce qui oppose l'exclamation à l'assertion, on peut noter que l'engagement assertif partage avec l'exclamation la faculté d'accentuer émotivement le haut degré d'intensité de telle ou telle propriété représentée au plan propositionnel. *C'est moi qui vous le dis* en (v), avec l'interjection retranscrite par *Piouff*, aggrave la longueur de la route :

(v) **Piouff. La route est longue. C'est moi qui vous le dis.** [perles2pluie.cowblog.fr]

Je vous dis pas aggrave le prix en (vi) et l'odeur en (vii) :

(vi) **Je vous dis pas le prix,** c'est indécent ! [igeneration.fr]

(vii) **Je vous dis pas l'odeur** [dailymotion.com]

En position liée préposée, *je vous dis pas le...* reste généralement interprétable selon sa force de réaction et son sens conceptuel d'origine. (vi) et (vii) sont ainsi toujours compatibles avec une inférence du genre '*Le locuteur ne veut pas dire le prix car il est trop élevé, S'il renonce à décrire l'odeur, c'est qu'elle est insoutenable*'. En position détachée, en revanche, dans le cadre de constructions comme « *L'odeur, je vous dis pas* », l'inférence n'a plus lieu d'être, car la force indicielle de la formule est alors intégralement grammaticalisée (Combettes & Marchello-Nizia 2003). Le détachement neutralise dans ces conditions les dernières velléités réactionnelles et propositionnelles de la formule (Blanche-Benveniste 1989, 2007, Apotheloz 2002), qui fonctionne dès lors comme un simple modalisateur indiciel. En (viii), par exemple, *je vous dis pas* dramatise les déboires du locuteur (représentés par antiphrases en l'occurrence), sans exprimer un quelconque renoncement de sa part à dire quoi que ce soit :

(viii) [...] Il avait piqué dans un nerf! La joie, je vous dis pas! [...] Beaucoup de séances couteuses mais peu de résultats. il me demandait de faire des exercices : pointe talon pointe talon, passionnant je vous dis pas... [vulgaris-medical.com]

A l'inverse des précédentes, certaines formules assertives comme *si j'ose dire, on va dire, j'allais dire, pour dire* marquent la retenue émotionnelle du locuteur, face au point de vue associé au contenu de la proposition modalisée. Plutôt que de modaliser l'engagement émotif du locuteur et d'intensifier le contenu propositionnel, la formule manifeste alors une forme contrôle par la retenue émotive du locuteur, qui a pour effet d'affaiblir l'intensité de ce qui est exprimé propositionnellement. Les formules assertives de retenue peuvent être plus ou moins grammaticalisées, par exemple comme marqueurs épistémiques (*je dirais que..., quelque chose me dit que..., rien ne dit que..., ce n'est pas dit*, proches de *je pense, peut-être*) ; ou comme marqueurs médiatifs de perception (*on dirait que..., ne dirait-on pas que..., on dirait pas*, proches de *apparemment, visiblement, il me semble*) ; ou encore comme opérateur d'intensité (*pour ainsi dire*, proche de *presque*) ; lorsqu'elles n'ont pas une simple valeur de ponctuant à l'oral (*je dirais, je veux dire, j'sais pas, euh*). Nous ne nous y arrêtons pas dans cette étude.

3. Formules dialogiques et échoïques

3.1. Outre leur rôle de modalisateur que nous dirons « simple » – associé à la force émotionnelle d'une énonciation simple (d'un acte de langage en tant que période discursive à part entière), « asynaptique » selon un terme de Berrendonner (2002, 28), – il apparaît qu'un grand nombre de formules énonciatives, y compris certaines interjections émotives comme *oh!, ah!*, jouent parfois un rôle de connecteur, plutôt que de simple modalisateur. Certaines formules (ou certains emplois particuliers de certaines formules) n'expriment pas (seulement) une émotion, mais établissent un lien entre l'énonciation de la proposition qu'elles modalisent et une énonciation ultérieure ou préalable, à l'intérieur d'une période complexe, composée de plusieurs clauses successives. L'interjection peut notamment modaliser l'énonciation d'un contenu comme un antécédent ou un enchaînement conclusif ou justificatif, par exemple, ou comme une reformulation,

explicitation ou réfection, correction des effets de ce qui précède⁶ :

- (ix) Pour parler franc, là entre nous, je finis encore plus mal que j'ai commencé... **Oh!** j'ai pas très bien commencé... Je suis né, je le répète, à Courbevoie, Seine... [...] [Céline, *D'un Château l'autre*, incipit]

En (ix), l'interjection *oh!* modalise l'énonciation de la proposition « *J'ai pas très bien commencé* » comme une forme de révision des effets de la proposition énoncée préalablement (« *Je finis encore plus mal que j'ai commencé* »), de certains sous-entendus qui s'y rapportent. En (x) – interview d'une assistante sociale décrivant son activité dans la réinsertion professionnelle – l'interjection *ah!* joue un rôle analogue :

- (x) [...] pour l'instant **hein** en tout cas on souhaite continuer dans l'action. **Ah!** on fait pas que ça **hein** [...] mais on souhaite maintenir ce type d'action parce que [...] [corpus AIEM Borny]

Ah! modalise alors la force correctrice de la clause dont il relève (« *Ah! on fait pas que ça* ») sur ce qui a été dit précédemment (« *On souhaite continuer dans l'action* »). Les interjections *oh!* et *ah!* pourraient ainsi être remplacées par un connecteur comme *enfin*, *pour autant*, *malgré cela*, plutôt que par *sincèrement*. On rencontre, parmi les adverbes d'énonciation et autres formules énonciatives, un grand nombre de connecteurs. Si l'on s'en tient aux seules formules en *dire*, il y a celles qui modalisent un enchaînement conclusif comme *c'est dire* (*si...*), *inutile de dire* (*que...*), *ça va sans dire*, et celles qui portent corrélativement sur une opération de justification comme *il faut dire* (*que...*), *pour tout dire*. Proche de l'adverbe *décidément*, une formule verbale comme *y'a pas à dire* marque une confirmation conclusive à effets d'intensification ; il modalise l'énonciation d'une proposition comme une conclusion renforcée par un argument supplémentaire. Outre les conclusifs, les confirmatifs et les justificatifs, il y a bien sûr les adversatifs comme *ceci dit*, *on a beau dire* (analogues de *mais*, *quand même*, *pourtant*), lorsque la formule modalise l'énonciation d'une proposition comme anti-orientée relativement à ce qui précède, orientée en faveur d'une conclusion inverse. Sans parler des connecteurs à effets correctifs comme *à vrai dire*, *disons*, qui modalisent l'énonciation d'une proposition comme la révision d'une énonciation préalable ;

6 Sur ce point, certaines observations de Caron-Prague & Caron (2000) sont intéressantes, qui abordent cet aspect des interjections sous un angle plus cognitif.

ni des simples reformulateurs comme *c'est-à-dire*, *autrement dit*. Ces formules à fonction de connecteur, qui mettent en jeu des relations « monologiques » du rang de la période, de l'« intervention » (au sens de Roulet & al. 1985), ne vont pas nous intéresser plus avant dans cette étude⁷.

3.2. Il sera question désormais d'un ensemble de formules à visée « dialogiques », qui se rapportent à la construction des « échanges » (toujours au sens de Roulet & al. 1985). Ainsi l'interjection *hein* dans l'exemple précédent marque un lien dialogique de la proposition modalisée à son environnement discursif.

3.2.1. Deux sortes de *hein* semblent devoir être distinguées en français, qui se subdivisent chacune en sous-ensembles d'emplois apparentés.

Dans l'exemple (x) analysé précédemment, ou encore plus bas en (xvi), les occurrences de *hein* modalisent l'énonciation d'une proposition que le locuteur prend personnellement en charge, mais pour solliciter une prise en compte ou même une demande de consentement, une forme d'engagement du destinataire, pris à témoin de ce qui est exprimé, en vue de lui faire entériner l'importance, la validité ou vérité de ce qui est exprimé dans la proposition modalisée. Assortie d'une prosodie appropriée (mélodie plate, montée de l'intensité) cette première sorte de *hein* (proche de *pas vrai ?*, *n'est-ce pas ?*) manifeste, comme bien d'autres formules, le haut degré d'engagement du locuteur, mais cette fois à l'égard de l'énonciation d'une proposition soumise à une appréciation positive du destinataire. Il n'est pas rare que ce *hein* serve à forcer l'adhésion de l'interlocuteur, parfois contre son gré, à l'égard d'un contenu difficile à admettre ou dysphorique, comme dans cet exemple de Jean Yanne (« *C'est dur, hein, d'avoir un cerveau* »), ou de Colette (« *Je suis vilaine, hein ? Vous m'en voulez ? Allons.* »). Ou pour renforcer une insulte (de Blaise Cendrars : « *Dis-donc, toi, ta gueule, hein, t'as pas fini de charrier, espèce d'enviandé !* »), une menace ou un avertissement (« *Attention à vous, hein!* »), un ordre (« *Pas de rouspétance, hein!* »), un défi, une provocation (« *Qu'est-ce que tu dis de ça, hein ?* »)⁸.

Cette première forme de *hein* s'oppose à une seconde forme, assortie d'une prosodie interrogative (montée mélodique de l'intonation), qui sert à marquer l'incompréhension du locuteur en vue de manifester une demande de répétition (il peut alors être remplacé par *Quoi ? Comment dites-vous ? Pardon ?*, *Plait-il ?*), ou encore à marquer l'étonnement, la surprise, l'incrédulité, en vue de

7 Voir Perrin (2013) pour une analyse plus détaillées des modalisateurs en *dire* comme connecteurs.

8 Exemples tirés du dictionnaire *Le grand Robert*.

manifeste une demande de confirmation ou d'explication (s'il peut être remplacé par *Vraiment ? Pour de vrai ?*). *Hein* consiste alors à modaliser la reprise implicite d'une proposition déferée au destinataire, proposition que le locuteur, soit n'a pas entendue ou comprise et qu'il demande de répéter, soit qu'il juge impossible à croire et dont il demande confirmation. Outre la force dialogique associée à toute occurrence de *hein*, cette seconde forme implique de surcroît un effet de reprise échoïque, par le locuteur, d'une proposition imputée à autrui, souvent énoncée préalablement par l'interlocuteur.

3.2.2. Parmi les formules dialogiques qui vont nous intéresser, un grand nombre impliquent ainsi une interprétation que nous dirons « échoïques » de la proposition modalisée, en vertu de laquelle cette dernière est présentée comme une forme de reprise ou de reformulation de ce que vient de dire ou de ce que pense le destinataire. Certains emplois de *ah!* en témoignent notamment, comme dans nos souvenirs de Tintin la répartie du professeur Tournesol, lorsqu'il reprend scandalisé les propos du Capitaine Haddock (dans *Objectif lune*) : « *Ah ! je fais le zouave !* »⁹. Malgré la fureur de Tournesol, nul ne comprend évidemment ce *ah!* comme un cri de colère consistant à modaliser une quelconque prise en charge, par le locuteur, de la proposition « *Je fais le zouave* » (autrement dit à revendiquer furieusement son intention de faire le zouave). *Ah!* consiste ici à modaliser l'énonciation d'une proposition dont le locuteur ne revendique en rien la responsabilité, une simple prise en compte échoïque assortie d'une force de rejet par Tournesol de l'imprudente accusation de Haddock. Très polyvalente en français, l'interjection *ah!* peut donc avoir pour fonction de modaliser l'énonciation d'une proposition, soit comme une période discursive à part entière assortie d'une force émotive simple en (i), soit comme une clause articulée discursivement à ce qui a été énoncé préalablement par le locuteur lorsque l'interjection a valeur de connecteur en (x), soit encore comme une forme de reprise ou de reformulation de ce qui a été énoncé par l'interlocuteur, que le locuteur prend en compte, mais ne reprend pas forcément à son compte, dont il ne prend pas la responsabilité¹⁰. Proche ou même synonyme de cette valeur dialogique échoïque de *ah!*, une formule comme *ah bon* sert exclusivement quant à elle à modaliser l'énonciation d'une reprise ou reformulation de prise en compte, assortie de diverses formes de sarcasme ou même d'ironie dans certains cas ; elle a pour fonction de marquer en tout cas que le locuteur reformule ou du moins reconduit implicitement un point de vue qu'il impute à son interlocuteur.

⁹ Pour une analyse de *ah!* dans cette scène de *Tintin* se référer à de Chanay (2006).

¹⁰ Sur les notions de « prise en charge », « prise en compte », et de « responsabilité » énonciative, se référer à Dendale et Coltier (2011).

3.3. Les formules à fonction dialogique échoïque peuvent être l'indice de diverses attitudes du locuteur à l'égard d'un point de vue auquel la proposition modalisée fait écho. Elles peuvent servir à manifester soit une simple prise en compte du point de vue de l'interlocuteur, soit une prise en compte assortie d'une force d'assentiment impliquant une prise en charge plus ou moins engagée de la part du locuteur, soit encore une attitude de rejet et de réfutation, parfois teintée de sarcasme ou d'ironie. Certaines formules peuvent être polyvalentes entre ces diverses fonctions pragmatiques, mais certaines sont plus contraignantes et semblent ainsi fonctionner comme des indices codés linguistiquement de ces fonctions pragmatiques d'assentiment, de concession ou de réfutation notamment.

3.3.1. Les formules comme *oui, oh oui, ah oui, bien sûr*, par exemple, ou certains adverbess d'énonciation comme *naturellement, parfaitement, effectivement, en effet* manifestent en ce qui les concerne diverses formes d'assentiment tout à fait exclues par l'interjection *oh!* tout court, ou par l'adverbe *sincèrement*, et que n'impliquent en rien les adverbess comme *heureusement, décidément ou finalement*. Contrairement à *sincèrement* ou *heureusement* qui sont des modalisateurs simples, et à *décidément, finalement* qui sont des connecteurs à effets de confirmation ou de révision monologique, les adverbess comme *effectivement, absolument, naturellement* ou *parfaitement* (hors leurs emplois éventuels comme adverbess de manière) manifestent généralement un effet échoïque de reprise par le locuteur du point de vue d'autrui. Les adverbess en question semblent à cet égard au moins polyvalents (ou indéterminés) ; ils accompagnent soit une simple opération de modalisation ou de consécution, parfois de reformulation monologique, soit un effet de reprise dialogique échoïque. Parmi leurs emplois énonciatifs à effets échoïques, diverses sous-classes peuvent être évidemment distinguées, entre marqueurs de simple prise en compte, de confirmation, de concession, de réfutation, de sarcasme ou d'ironie dans certains cas plus spécialisés. Les adverbess comme *naturellement, parfaitement, effectivement*, instaurent une relation échoïque de l'ordre de l'assentiment ou de la confirmation, de l'accord du locuteur à l'égard d'autrui. Ces adverbess modalisent diverses formes de prise en charge du point de vue d'autrui par le locuteur, qui vont de la concession (qui est une forme d'assentiment retenu, limitée en intensité) à la surenchère confirmative du locuteur.

3.3.2. L'assentiment ne correspond bien évidemment qu'à une forme parmi d'autres de relation dialogique échoïque, par opposition notamment au désaccord et à la réfutation que marquent notamment certains adverbes comme *franchement*, *réellement*, *vraiment*, *en vérité*¹¹. En (xi) et (xii) par exemple, *vraiment* et *franchement* (en même tant que *non*, *qu'est-ce qu'on...*) marquent une forme de réfutation du point de vue auquel fait écho la proposition modalisée :

- (xi) Fut-il **vraiment** cet homme de guerre converti sur le tard à la paix ? Ariel Sharon a peu de choses en commun avec le portrait que tirent de lui [...] [*Le Temps*, 11.1.2006]
- (xii) [...] **non** ça c'est aussi un truc faux de dire que c'est des profiteurs. Qu'est-ce qu'on profite d'un RMI franchement ? [corpus AIEM Borny]

Nous parlerons alors d'emplois « polémiques directs », par opposition à certains emplois « polémiques indirects », comme par exemple en (xiii) :

- (xiii) [...] j'ai eu beaucoup de portes qui se fermaient quoi en fait <ouais> et j'ai été **vraiment** déçue franchement [corpus AIEM Borny]

Sans insister sur l'emploi de *vraiment* dans ce dernier exemple, à la fois énonciatif et (toujours) prédicatif en l'occurrence, on peut noter que *vraiment* et *franchement* ne consistent pas alors à réfuter la proposition modalisée *j'ai été déçue*, mais qu'ils impliquent néanmoins une forme de réfutation d'un point de vue contraire, imputé à un destinataire virtuel, censément en désaccord avec la locutrice. Qu'il soit direct ou indirect, l'emploi de *franchement* en particulier impose à lui seul un contexte polémique¹².

Il va sans dire que nombre de formules sont polyvalentes entre ces différentes valeurs. Un adverbe modal comme *peut-être*, par exemple, n'est pas forcément employé comme un simple modalisateur épistémique. En (xiv), *peut-être* ne marque pas le doute du locuteur, mais une forme d'assentiment concessif à l'égard de l'énonciation d'une proposition imputée au destinataire :

- (xiv) Au moins ces attaques auront-elles appris à se blinder. Car Obama a peut-être gagné, mais le Parti démocrate est un champ de bataille. Après une résistance farouche, Hillary Clinton a finalement reconnu sa défaite. [*Le Point*, 12. 6. 2008]

A côté de ses emplois respectivement épistémiques et concessifs, *peut-être* peut aussi marquer rétroactivement une réfutation, lorsqu'il est postposé comme dans « *Obama a gagné peut-être, tu rigoles ?* » Entre ces trois *peut-être* (dont les propriétés prosodiques diffèrent), les différences d'emplois ne sont pas loin de séparer trois unités lexico-grammaticales distinctes.

4. Formules verbales d'assentiment

Tout comme parmi les interjections et les adverbes d'énonciation, certaines formules verbales marquent une relation *dialogiques* entre les interventions d'un échange ; elles sont en outre *échoïques*, lorsqu'elles modalisent l'énonciation d'une proposition comme la reformulation d'un point de vue de l'interlocuteur ou d'un destinataire virtuel auquel le discours s'adresse. Proches de *précisément*, *naturellement*, *effectivement*, une très grande variété de formules verbales modalisent l'*assentiment* du locuteur à l'égard du point de vue auquel la proposition modalisée fait écho.

4.1. Parmi les formules d'assentiment, on peut regrouper celles qui attestent d'un assentiment que nous dirons *confirmatif* ou *renforcé* de la part du locuteur, non dépourvu d'effets intensifs, au sens entendu précédemment. Différents modalisateurs centrés sur le verbe *dire* à la deuxième personne comme *tu peux le dire*, *tu l'as dit*, *à qui le dis-tu*, ou sur le verbe *penser* comme *tu penses*, *pensez-vous donc*¹³, diverses interpellations comme *tais-toi ! taisez-vous !*, ou autres locutions comme *c'est clair*, *et comment !*, *je veux !* jouent ce rôle :

- (xv) – [...] pas facile comme situation
– **A qui le dis-tu c'est clair** que c'est une situation difficile. [Forum de discussion]

11 En ce qui concerne les modalisateurs formés sur la notion de vérité, voir Combettes & Kuyumcuyan (2007).

12 Voir Hermoso (2009), pour une analyse de *franchement* comme adverbe de réfutation.

13 A ne pas confondre avec *que tu dis* ou *penses-tu*, *pensez-vous*, qui marquent la réfutation.

Une correspondance peut être établie entre ces formules d'assentiment renforcé et les modalisateurs d'engagement assertifs intensifs comme *je vous dis pas, je vous raconte pas*), ou encore avec certains connecteurs de confirmation conclusive (comme *y a pas à dire, c'est dire*). Toutes ces formules ont des effets intensifs analogues, fondés sur un engagement émotif du locuteur ; elles sont à mon sens à la base de ce qui caractérise les formes de « sur-énonciation » (tels que les conçoit Rabatel 2003, 2008). Applicable, au sens large, à n'importe quelle forme d'engagement intensifs du locuteur, la sur-énonciation selon Rabatel s'applique plus restrictivement à des formes échoïques de confirmation. Elle se traduit alors par une prise de pouvoir du locuteur sur autrui ; l'engagement intensif du locuteur place le destinataire sous son autorité, ou du moins son contrôle, par une forme de captation de son point de vue.

4.2. Nous parlerons en revanche d'assentiment « forcé » ou « concédé », à effets d'affaiblissement intensif, pour rendre compte de la force indicielle de formules comme *je dis pas, ou j'entends bien, je sais bien, admettons, c'est vrai, sans doute, certes*, qui modalisent l'énonciation d'une proposition comme la prise en charge affaiblie d'un point de vue du destinataire. A l'inverse des précédentes, ces formules de retenue émotive impliquent une « sous-énonciation » de la proposition modalisée, placée dès lors sous l'autorité, le contrôle du destinataire (ou d'un tiers), une forme de soumission subjective du locuteur au point de vue de son destinataire.

Les formules d'assentiment concédé se rapprochent de certaines formules assertives de retenue comme *je dois dire, je dirais*, à ceci près que la retenue du locuteur est désormais à la fois échoïque (fondée sur l'altérité d'un point de vue du destinataire), et due aussi à l'annonce d'un désaccord ultérieur du locuteur, attendu généralement sous la forme d'un enchaînement adversatif. La concession annonce un revirement de l'adhésion préalable du locuteur au point de vue de son destinataire, qui se réalise généralement sous la forme d'un connecteur comme *mais, pourtant, cependant, ceci dit*. On retrouve ici la fameuse relation 'Certes P, mais Q' (ou 'Bien que P, Q'), qui articule un antécédent concessif à un enchaînement adversatif. L'assentiment au point de vue du destinataire est alors subordonné à une réorientation adversative du point de vue finalement pris en charge par le locuteur. Sous forme liée, *je vois bien que..., je sais bien que..., il est vrai que...* ont un effet identique¹⁴. Dans le passage suivant, *c'est vrai*

14 De forme analogue, *je dis bien que* marque en revanche une forme d'engagement intensif à visée polémique, sur laquelle nous reviendrons à la fin de cette étude.

que... modalise à deux reprises une proposition comme une forme d'assentiment concédé par le locuteur au pessimisme ambiant sur la crise économique :

- (xvi) [...] **c'est vrai hein** qu'avec une récession telle qu'on la connaît, ça peut paraître dérisoire. **Cela dit**, c'est toujours bon à prendre, **hein**, sur le fond, **réellement**. **Mais c'est vrai** aussi que tout ça c'est un moyen de changer de terrain politique alors que la crise est profonde. [France Inter, *L'édito éco*, 2. 4. 2009]

La première occurrence de *c'est vrai* modalise d'abord l'énonciation concessive d'une proposition (« Avec une récession telle qu'on la connaît, ça peut paraître dérisoire »), comme subordonnée argumentativement à l'énonciation d'une seconde proposition (« C'est toujours bon à prendre sur le fond »), modalisée à la fois comme anti-orientée relativement à la concession qui précède (en vertu de *cela dit*, connecteur adversatif), et renforcée par *réellement* (adverbe réfutatif d'intensification). La hiérarchie des séquences ainsi établie est toutefois rééquilibrée, de part et d'autre, par l'usage de *hein* comme interjection dialogique, qui soumet chacune des séquences de ce premier mouvement périodique à une appréciation confirmative du destinataire. Quant à la seconde occurrence de *c'est vrai*, assortie de *mais*, elle modalise finalement un nouvel enchaînement concessif, portant sur une troisième et ultime proposition (« Tout ça n'est qu'un moyen de changer de terrain politique alors que la crise est profonde ») consistant à nouveau à inverser l'orientation argumentative de ce qui précède. La dynamique des enchaînements consiste donc dans ce passage à insérer, entre deux propositions concédées au pessimisme ambiant sur la gravité de la crise économique, l'énonciation d'une proposition centrale exprimant un point de vue plus optimiste du locuteur. L'intérêt de cet exemple tient à sa façon de présenter, entre deux concessions à la gravité de la crise, un point de vue ragailardi de la part du locuteur. L'unité de la période ainsi formée tient au fait que la concession consiste fondamentalement à exprimer un point de vue que le locuteur admet certes, mais sans en assumer la responsabilité.

Enfin une dernière remarque relative à la formule concessive *je dis pas*, qui change de valeur lorsqu'elle est se trouve en position détachée, postposée à la proposition modalisée. Dans le cadre d'un énoncé comme « C'est compliqué, je dis pas », qui concède que c'est compliqué, la formule n'équivaut pas sémantiquement à la forme liée préposée « Je dis pas que c'est compliqué », qui concède au contraire que ça ne l'est pas. La différence tient au fait que la première forme dérive de la contraction d'un enchaînement du type : « C'est compliqué, je dis pas le contraire »,

où le locuteur concède que c'est compliqué en réfutant avoir dit que non, tandis que la seconde forme (« *je dis pas que c'est compliqué* ») dérive d'une opération consistant à concéder que ce n'est pas compliqué en réfutant avoir dit que si. Les deux formules sont issues d'un acte de réfutation, mais de deux propositions contraires. *Je dis pas que...* résulte à la base d'un acte ayant consisté à réfuter formellement défendre un point de vue, sans pour autant y renoncer. « *Je dis pas que c'est compliqué* » en est venu ainsi à concéder que ça ne l'est pas, et ce faisant à laisser entendre que si. Cela est d'autant plus remarquable que certains modalisateurs de formes analogues comme *je pense pas que, je ne trouve pas que* ont conservé, en ce qui les concerne, leur pleine force de réfutation. Nullement concessives, ce sont des formules polémiques de réfutation.

5. Formules de réfutation

Comme on l'a entrevu (en 3.3.2.) à propos des adverbes correspondants, les emplois polémiques directs, comme dans nos exemples (xi) et (xii), où la formule sert à réfuter ce qui est exprimé dans la proposition modalisée, s'opposent aux emplois indirects comme en (xiii).

5.1. Outre le morphème de négation dans ses emplois polémiques (Perrin 2009), la réfutation directe peut être associée en français à une grande variété de formules centrées sur le verbe *dire* (*soi-disant, que tu dis, c'est vite dit, c'est beaucoup dire, je sais pas que te dire*), ou autres verbes de parole ou d'opinion (*tu parles, tu rigoles, penses-tu, pensez-vous*), ou locutions diverses (*enfin!, allons!, voyons!, n'importe quoi!, Non!*). Ou sous forme liée par une phrase négative à la première personne (*je pense pas que..., je trouve pas que...*), ou par une phrase interrogative ou encore contrefactuelle (*qui vous dit que..., qu'est-ce qui t'dit que..., si tu crois que..., s'ils croient que..., comme si...*). Dans les exemples suivants (d'abord une parodie de Nicolas Sarkozy par Anne Roumanoff, ensuite le vrai Sarkozy dans une conférence de presse), *s'il croient que..., soi-disant, vous voyez...* sont des modalisateurs polémiques directs consistant à réfuter ce qui est exprimé dans les propositions qu'ils modalisent :

(xvii) **Franchement, vous voulez que je vous dise ?** Les Français, ils se rendent pas compte de la chance qu'ils ont de m'avoir comme président. **S'ils croient que c'est facile comme métier ! Soi-disant je contrôlerais la presse,** mais vous avez vu toutes ces couvertures de journaux qui me sont hostiles ? [*Le Journal du Dimanche*, 19. 9. 2010, Anne Roumanoff]

(xviii) – [Journaliste] Il semblerait qu'il y ait votre nom, que vous ayez donné votre aval à la création de deux sociétés au Luxembourg.
– [Nicolas Sarkozy] Une pièce avec le nom de Nicolas Sarkozy qui dit ça ? Mais enfin écoutez, jamais. Je n'en ai aucun souvenir. Vous voyez le ministre du budget qui va signer un document pour donner son aval à une société luxembourgeoise ? Enfin écoutez... Ça ne vous suffit pas Clearstream tout ça ? [Lisbonne, Conférence de presse, 19. 11. 2010]

5.2. A ne pas confondre avec les modalisateurs ou emplois *polémiques indirects*, lorsque la formule ne réfute pas directement la proposition modalisée, mais une proposition opposée sous-entendue. La formule modalise alors l'énonciation d'une proposition consistant à réfuter un point de vue contraire, imputé à l'interlocuteur (parfois une opinion imputée à un destinataire imaginaire). A l'ouverture de (xvii), par exemple, « *Franchement, vous voulez que je vous dise ?* » modalise ce qui suit comme consistant à réfuter un point de vue présupposé selon lequel les Français ont à se plaindre de leur président (le comique tient à cet effet). Nombre de modalisateurs comme *je dis bien (que...), vous dis-je, puisque je vous le dis, je vous prie de croire, je vous fais remarquer, je vous signale que...* (proches de *franchement, vraiment, en vérité*) ont cet effet. Dans le parler populaire lorrain, *j'te ferai dire (que...)* ou indifféremment *j'te ferai pas dire (que...)* servent à modaliser une déclaration polémique indirecte, consistant à réfuter une croyance contraire, imputée au destinataire. En (xviii), les « *enfin écoutez* » entrent en relation polémique directe vers l'arrière (à l'égard des propositions « *Une pièce avec le nom de Nicolas Sarkozy qui dit ça* », et plus bas « *Le ministre du budget qui va signer un document pour donner son aval* »), et indirecte vers l'avant (à l'égard des propositions « *Jamais. Je n'en ai aucun souvenir* », et respectivement « *Ça ne vous suffit pas Clearstream tout ça ?* »).

Je relève au passage que l'emploi de *jamais* semble polyvalent en (xviii). Dans sa relation au modalisateur « *enfin écoutez* » qui le prend pour objet, l'adverbe exprime une proposition selon laquelle 'Sarkozy n'a jamais signé le document incriminé'. Mais l'adverbe en question semble aussi s'associer au modalisateur en vue de réfuter rétroactivement la proposition « *Une pièce avec le nom de Nicolas Sarkozy qui dit ça* ». Cette polyvalence tient au fait que *jamais* peut être en français aussi bien un adverbe de temps à visée propositionnelle (comme dans « *Nicola Sarkozy n'a jamais dit ça* »), qu'un adverbe d'énonciation à fonction de réfutation directe (comme dans « *Nicola Sarkozy aurait dit ça ? – Jamais* »).

6. Conclusion

On l'a compris, l'objectif de cette étude n'était pas d'examiner de cas en cas les raisons susceptibles d'expliquer que telle ou telle expression, en vertu de ses propriétés morphosyntaxiques et dénotatives originelles, renvoie à telle opération énonciative ou discursive (plutôt qu'à telle autre), mais de nous interroger sur les forces d'attraction que subissent nécessairement les formules énonciatives, de par leurs propriétés indicielles, en vue de gérer certaines opérations pragmatiques. L'objectif n'était que de circonscrire très généralement les principales propriétés énonciatives d'un ensemble d'expressions très hétérogènes à la base, dont la visée indicielle est à la fois *dialogique*, qui marquent une relation entre les interventions d'un échange, et *échoïque*, qui modalisent l'énonciation d'une proposition comme consistant à faire écho au point de vue ou à la voix d'un destinataire. C'est ainsi que nous avons été amenés à regrouper des formules d'horizons morphosyntaxiques très différents à la base (comme des interjections, des adverbes d'énonciation, des locutions verbales), et inversement à opposer des formules en apparence plus ou moins analogues. De nombreux points restent évidemment à clarifier, sur lesquels cette étude est parfois passée comme chat sur braise. Mais nous y reviendrons.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. 2009. « Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciatives: le cas de la construction *tout* + adjectif », *Langue française* 161, 59–80.
- Anscombre, J.-C. et al. 2009. « Apparences, indices, et attitude énonciative : le cas de *apparemment* », *Langue française* 161, 39–58.
- Anscombre J.-C. & Tamba I. (éds) 2013. *Langue française* 177, « L'intensification », Armand Colin.
- Apotheloz, D. 2002. « La rection dite 'faible' : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? », *Verbum* 25/3, 241–262.
- Berrendonner A. 2002. « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques », dans Andersen H. L. & Nølke H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Peter Lang, 23–41.
- Berrendonner A. 2008. « L'alternance *que/#*. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? », dans Raemdonck V., *Modèles syntaxiques*, Peter Lang, 279–296.
- Blanche-Benveniste C. 1989. « Constructions verbales en incise et rection faible des verbes ». *Recherches sur le français parlé* 9, 53–73.
- Blanche-Benveniste C. & S. Willems 2007. « Un nouveau regard sur les verbes faibles ». *Bulletin de la société linguistique de Paris* 102/1, 217–254.
- Caron-Prague J. & J. Caron 2000). « Les interjections comme marqueurs du fonctionnement cognitif » *Cahiers de praxématique* 34, 51–76.
- Combettes B. & A. Kuyumcuyan 2007. « La formation des modalisateurs en français : le cas des locutions formées sur vérité », *Langue française* 156, 76–92.
- Combettes B. & Marchello-Nizia 2003. « Introduction : Grammaticalisation et changement linguistique », *Verbum* 25/3, 225–240.
- Corblin F. & de Swart (eds) 2004, *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Stanford.
- De Chanay H. 2006. « Dialogisme, polyphonie, diaphonie : approche interactive et multimodale ». Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Université Paul Verlaine – Metz, *Recherches linguistiques* 28, 49–75.
- Dendale P. & Coltier D. (éds) 2011. *La prise en charge énonciative. Etudes théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck/ Duculot.
- Hermoso A. 2009. « Personnellement et franchement : deux attitudes énonciatives », *Langue française* 161, 23–38.
- Kleiber G. 2006. « Sémiotique de l'interjection », *Langages* 161, 10–56.
- Molinier Ch. 1990. *Une classification des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys.

- Nølke H. 1994. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain/ Paris, Peeters.
- Perrin, L., 2009. « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes », *Langue Française* 164, 61–79.
- Perrin, L. 2013. « Les formules monologiques et dialogiques de l'énonciation », dans D. Ducard, L. Dufaye et L. Gournay (éds), *Les théories énonciatives aujourd'hui : un demi-siècle après Benveniste*, Paris, Ophrys, 182–206.
- Rabatel A. 2003. *L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques du sous- et de sur-énonciation*, *Estudios de Lengua y Literatura francesas*, 14, 33–61
- Rabatel A. 2009. *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Sperber D. et Wilson, D. 1989. *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minit.
- Roulet E. et al. 1985. *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.



Subscription form

Please complete the following form and send it to:

Arena Romanistica, Department of Foreign Languages, University of Bergen
P.O.Box 7805, N-5020 Bergen,
Norway

Name of institution:

Type of institution:

OR

Last name: First name:

Mr, Ms, Dr.

Address

Postal code:..... City:

Country:..... Province/state:

E-mail:..... Phone:

Subscriber according to Country Economic Status

Please select your type of subscription. See reverse side for categories of countries.

Annual Subscription Rates (2 volumes/year):

	Developed	Developing - A	Developing - B	Under Developed
Individual	€40 <input type="checkbox"/>	€30 <input type="checkbox"/>	€25 <input type="checkbox"/>	€15 <input type="checkbox"/>
Library/ Institution	€65 <input type="checkbox"/>	€45 <input type="checkbox"/>	€35 <input type="checkbox"/>	€25 <input type="checkbox"/>

Subscription Rates includes Journal Price + PF (Packing, Forwarding) Charges + Airmail Registered Postage + Bank Charges.

Single article purchase:

- PDF format - Delivered via email: €8 per article
- Faxed or Mailed (International): €12 per article

Payment: (Pre-payment is necessary.)

Account holder:

University of Bergen

Name of the Bank:

DnB NOR ASA

Comments:

All payments to Arena Romanistica should be marked:

Address:

Accounts section
Christiesgt. 18
N-5020 BERGEN

Account:

IBAN: NO52 7694 0500 857
SWIFT: DNBANOKK

Arena Romanistica
101936-112000-216728

Category of countries for journal subscription rates

A. Developed Countries (US\$ >9501)*: 28

Andorra, Australia, Austria, Belgium, Bermuda, Brunei, Canada, Denmark, Finland, France, Germany, Greenland, Hong Kong, Ireland, Israel, Italy, Japan, Kuwait, Netherlands, New Zealand, Norway, Singapore, Spain, Sweden, Switzerland, UK, United Arab Emirates, USA.

B. Developing Countries - A Grade (US\$ 3001-9500)*: 47

Argentina, Aruba, Bahamas, Bahrain, Belarus, Botswana, Brazil, China, Croatia, Cyprus, Czech Republic, Estonia, French Guinea, Gabon, Gibraltar, Greece, Guam, Hungary, Iceland, Jordan, Korea, Latvia, Libya, Lithuania, Luxembourg, Macao, Malaysia, Malta, Mauritius, Mexico, New Caledonia, Oman, Poland, Portugal, Puerto Rico, Qatar, Russia, Saudi Arabia, Slovakia, Slovenia, South Africa, Trinidad & Tobago, Turkey, Uruguay, Venezuela.

C. Developing Countries - B Grade (US\$ 801-3000)*: 53

Albania, Algeria, Angola, Armenia, Azerbaizan, Barbados, Belize, Bolivia, Bosnia- Herzegovina, Bulgaria, Cameroon, Chile, Colombia, Congo, Cote di'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominica, Ecuador, El-Salvador, Fiji, Georgia, Grenada, Guatemala, Iran, Iraq, Jamaica, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Lebanon, Macedonian, Moldavia, Mongolia, Morocco, Namibia, Panama, Papua New Guinea, Paraguay, Peru, Philippines, Romania, Senegal, Seychelles, Surinam, Swaziland, Syria, Thailand, Tonga, Tunisia, Turkmenia, Ukraine, Uzbekistan, Vanuatu.

D. Under Developed Countries (Upto US\$ 800)*: 52

Afghanistan, Bangladesh, Benin, Bhutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodia, Central Africa, Chad, Egypt, Eritrea, Ethiopia, Gambia, Ghana, Guinea Bissau, Guyana, Haiti, Honduras, India, Indonesia, Kenya, Kiribati, Laos, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritania, Mozambique, Myanmar, Nepal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Pakistan, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sri Lanka, Sudan, Tajkistan, Tanzania, Togo, Uganda, Vietnam, Yemen, Zaire, Zambia, Zimbabwe.

Based on Per Capita Income for 2000 (World Bank Report, 2000)

Arena Romanistica

Arena Romanistica is an international peer-reviewed journal published by the Department of Foreign Languages, University of Bergen. The journal is devoted to Romance studies, embracing philological, linguistic, literary and cultural research.

Arena Romanistica was founded in 2005. It is a biannual publication, each issue being dedicated to an announced theme as well as an open section.

Arena Romanistica holds a high academic standard. This quality is guaranteed by our distinguished scientific committee. It is our policy to maintain an international profile with respect to both contributions and peer-reviewing.

The journal has been categorized as a scientific publication of "level 1" by The Norwegian Association of Higher Education Institutions (www.uhr.no).

Submission

Arena Romanistica welcomes submissions from all aspects of Romance studies. For lay-out instructions and guidelines on submitting a manuscript, please visit our website <http://arenaromanistica.uib.no>.

Please note that article manuscripts are to be submitted electronically to arenaromanistica@uib.no. The accepted formats are: .doc, .rtf and .otd, and the documents that should be submitted are:

- a) a short abstract (max. 100 words) in English and in the article language (if other than English), including keywords (max. 5); and name, title and institutional affiliation of the author, full postal address, phone and fax.
- b) Two versions of the article should be submitted: anonymous and non-anonymous:
 - ex. 1. AR_anon.rtf (anonymous submission)
 2. AR_authurname.rtf (e.g. AR_Dupont.rtf).
- c) Articles containing tables, figures or special characters should also be submitted in a .pdf version. In the case of phonetic transcription or other special characters, please use the Doulos SIL Font, downloadable from www.sil.org.

Contents

Kjersti Fløttum, Anders A. Didriksen, Øyvind Gjerstad, Il y a polyphonie et polyphonie.....	7
Jean-Claude Anscombre, Polyphonie et médiativité: proches parents ou lointains cousins?.....	22
Merete Birkelund, Co-occurrence de plusieurs types de polyphonie. – Une analyse de quelques énoncés où cohabitent la polyphonie externe et la polyphonie interne	38
Jacques Bres & Françoise Dufour, Du fonctionnement dialogique monologal des marqueurs dialogaux <i>oui, non, si</i>	56
Marion Carel, Oswald Ducrot, Pour une analyse argumentative globale du sens ...	72
Hugues Constantin de Chanay, La fusion des voix dans <i>Le fanatisme de l'apocalypse</i> de Pascal Bruckner : climat de mésentente sur le climat	90
Francis Grossmann, Verbes de constat et autres verbes « parenthétiques » Quel statut dans l'écrit scientifique ?	106
Hans Kronning, Pour une théorie modale de la polyphonie	124
Sophie Moirand, L'hétérogénéité énonciative au fil du texte : la représentation des controverses dans les genres de l'information de la presse quotidienne	140
Aleksandra Nowakowska, Un ménage à trois : le cas de l'interview politique ..	166
Laurent Perrin, Formules énonciatives à visée échoïque	184
Alain Rabatel, Quelques remarques sur la théorie argumentative de la polyphonie.....	204
Laurence Rosier, ULB/LaDisco, CI-dit Deborah Meunier, Doctorante ULg/ULB-LaDisco, La recette commentée sur la toile : un genre renouvelé ?	224
Françoise Sullet-Nylander, Hétérogénéités énonciatives des textes et paratextes journalistiques. L'exemple de la couverture médiatique de « l'affaire DSK »	244
Robert Vion, La modalisation. Dimension polyphonique, fonctions discursives et dialogiques	262